

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le sept octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE
Procurations : Lionel ROUSSET à Jean-Pierre SAUGERAS, Charlotte BOURG Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Philippe BRUGERE, Violette JANET-WIOLAND à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 01 octobre 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H05

DELIBERATION N° 2024-05-01 – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
Approbation du projet d'aménagement des forêts sectionales et communale de MEYMAC

Philippe BRUGERE présente à l'Assemblée le projet d'aménagement forestier des forêts communales et sectionales de MEYMAC sis sur la commune et bénéficiant du régime forestier, projet établi par l'Office National des Forêts – Agence Régionale de Limoges.

Après l'avoir étudié, le conseil municipal décide **A L'UNANIMITE,**

D'APPROUVER l'aménagement forestier de la forêt susvisée pour la période 2025/2039

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,

Le 07 Octobre 2024

Le Maire,



Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20241008-2024-05-01-DE
Date de télétransmission : 09/10/2024
Date de réception préfecture : 09/10/2024